

Petite Enfance

loisirs et participation à la vie sociale

Colloque Autisme

27 mars 2019 — Hôtel du département



SOMMAIRE

Présentation du Centre Ressources

Cadre législatif

Comment faciliter le lien entre les différents acteurs de la petite enfance ?

➤ Travail en réseau autour du projet de vie de l'enfant

➤ Le Projet Individualisé éducatif

Comment adapter l'accueil de l'enfant ayant des besoins spécifiques en milieu ordinaire ?

➤ Communication : outils et supports

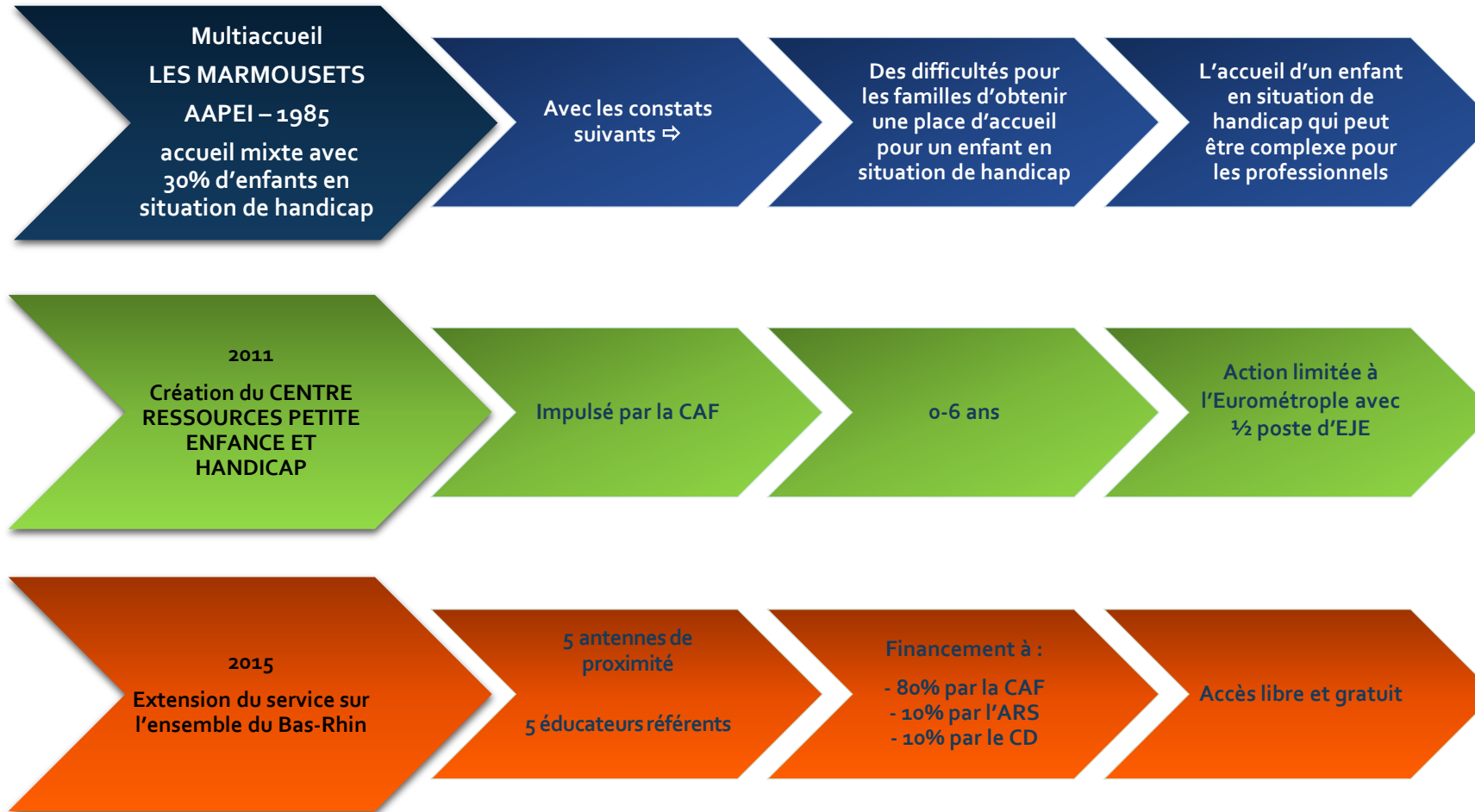
➤ Aménagements

➤ Activités sensorielles

➤ Activités d'éveil

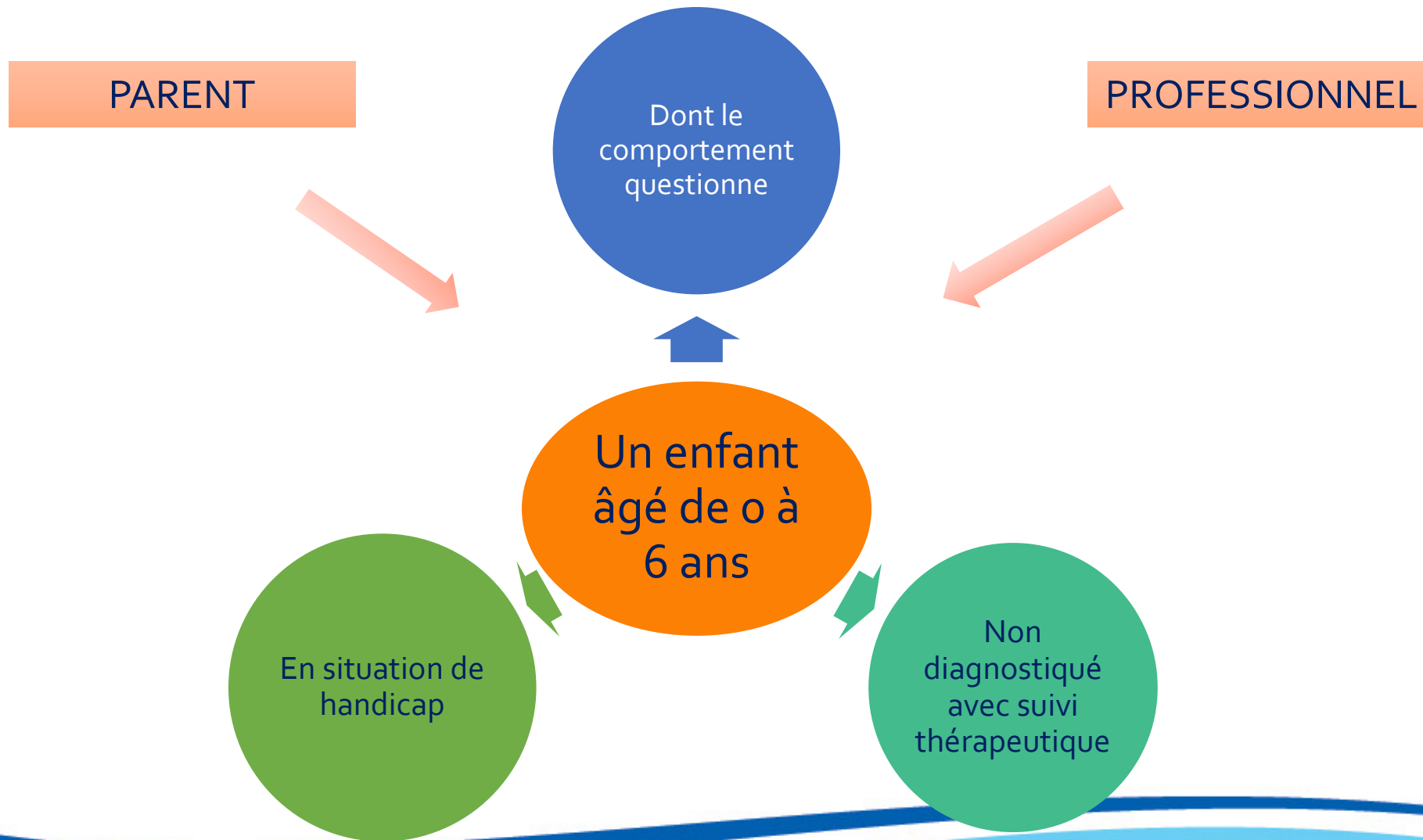
PRESENTATION DU CENTRE RESSOURCES

De la création à aujourd'hui



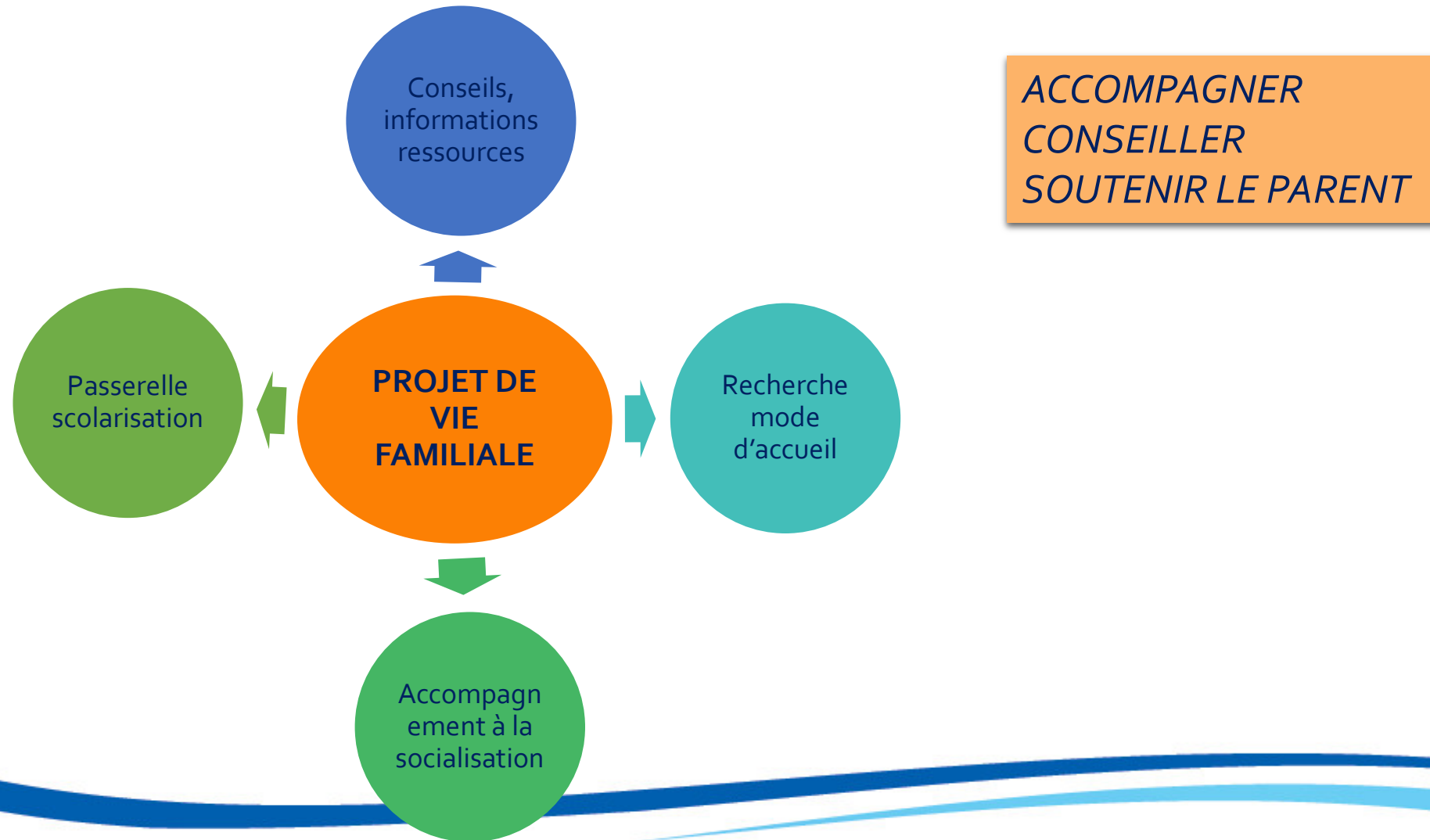
PRESENTATION DU CENTRE RESSOURCES

Usagers du service



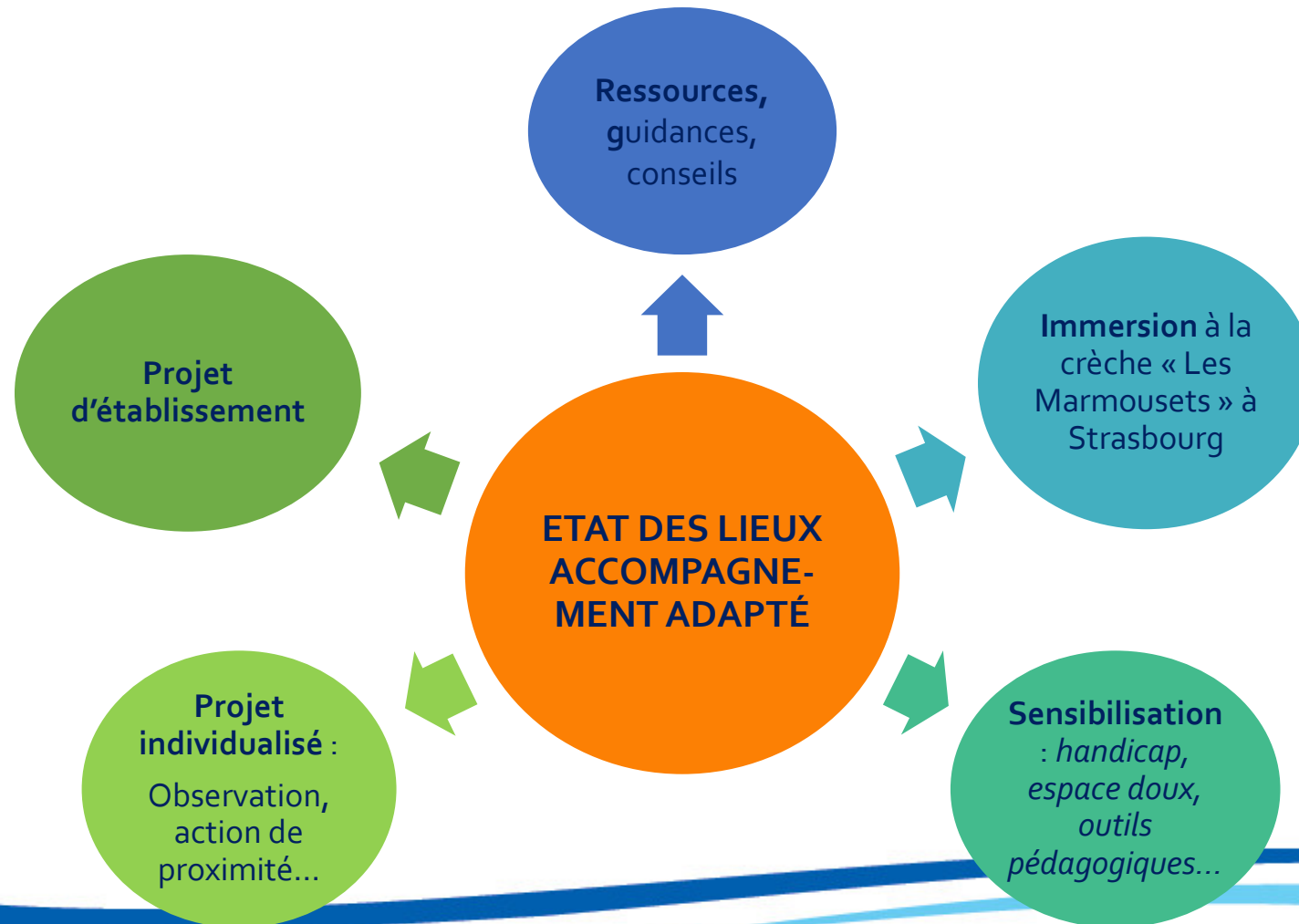
PRESENTATION DU CENTRE RESSOURCES

*Prestations en direction des parents
en situation de handicap ou d'enfants en situation de handicap*



PRESENTATION DU CENTRE RESSOURCES

*Prestations en direction des professionnels
EAJE, AMAT, Péri et Extra-scolaire*



CADRE LEGISLATIF

LOI 2005

« Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

EAJE

Décret 2000 (2007, 2010)

- Devoir de concourir à l'**intégration sociale** des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques,
- Le **projet d'établissement** doit obligatoirement contenir une partie relative à l'accueil des enfants en situation ou atteints de maladie chroniques
- **Mission de soutien à la parentalité** : conciliation vie privé et vie professionnelle, droit au répit....

AMAT

Article 423-1
CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES/
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

- **Possibilité de pratiquer une majoration** en fonction de l'importance des difficultés suscitées par l'accueil de l'enfant,
- Tarification spécifique au sein des crèches familiales

PERI et EXTRA-SCOLAIRE

Convention des droits des personnes handicapées,
CODE DE L'EDUCATION

- Pour **favoriser leur égal accès** aux pratiques et activités culturelles et sportives
- Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation
- **Non-discrimination**
- **Principe d'égalité de traitement devant le service public**

COMMENT FACILITER LE LIEN ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE ?

Travail en réseau autour du projet de vie de l'enfant

Le travail en réseau (ou partenariat) a pour finalité de **faire du lien entre tous les acteurs rayonnants autour du projet de l'enfant** (la famille, les professionnels du champ médico-social et du champ éducatif), afin de:

- De **créer une synergie des compétences** des différents acteurs au bénéfice de l'enfant et de sa famille
- De **garantir la cohérence** de la prise en charge globale de l'enfant
- D'**assurer une continuité** dans le parcours de vie de l'enfant



COMMENT FACILITER LE LIEN ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE ?

- Médecin de famille / médecin de structure
- PMI
Propose à l'ensemble de la population des actions de prévention, de dépistage du handicap pour les enfants de 0 à 6 ans, ainsi que l'accompagnement de leur famille.
- Centre Ressources Petite Enfance & Handicap
- Centre d'Action Médico Sociale Précoce
Destiné au **dépistage**, au **diagnostic**, au **traitement**, à la **rééducation** et au **suivi** des enfants (0-6 ans) présentant un handicap.
- Structures médico-sociales et thérapeutes libéraux
- Autres partenaires (RAM, Education nationale, protection de l'enfance, associations, etc.)

COMMENT FACILITER LE LIEN ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE ?

Projet Individualisé Educatif

OBJECTIFS

- Enfant dont le comportement questionne
- Enfant en situation de handicap
- Coéducation
- Professionnel(s): cohérence, harmonie, précisions
- Lien partenaires
- Mettre en avant les objectifs éducatifs atteignables et adaptés à l'enfant

ELABORATION

- Doit se baser sur les observations réalisées
- Doit être **synthétique et évolutif**
- Doit être présenté aux parents
- Est un **outil éducatif**
- Il se distingue du **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, qui est d'ordre médical et validé par le médecin (protocole...).

COMMENT FACILITER LE LIEN ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE ?

Projet Individualisé Educatif

PROJET INDIVIDUALISE DE (né le .../.../...) A LA MICRO-CRECHE POUR 2015/2016
.....est accueilli depuis le 05/01/2015 à raison de 2 à 3 jours par semaine.

1) BESOINS FONDAMENTAUX

Sécurité affective :

Repas :

Sommeil :

Autonomie personnelle:

Appareillages :

2) DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Au niveau de la personnalité :

Au niveau sensori-moteur :

Au niveau cognitif :

3) INTERACTIONS SOCIALES

Avec les adultes :

Avec ses pairs :

4) PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE

5) ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE

COMMENT FACILITER LE LIEN ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE ?

Exemple d'avenant : BOTTINES TALONNIERES



Remarques :

- Lisa porte des bottines depuis le 17/05/2013
- Prescription Dr Henri
- Les bottines sont toujours mises à Lisa sauf :-à la sieste
-en cas d'activités spécifiques (jeux d'eau...)
-en cas de mal-être (les parents en sont prévenus)
- **Etre vigilant à ce que le talon soit bien posé au fond de la bottine (s'aider de l'articulation du genou).**
- Lisa peut mettre ses baskets avec ses coques

COMMENT ADAPTER L'ACCUEIL DE L'ENFANT AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE ?

Outils pédagogiques

Pourquoi le support visuel ?

Adapté aux tous petits pour compréhension et expression

Objectifs

Favoriser la sécurité affective de l'enfant, l'autonomie et les interactions sociales de l'enfant

Créer un cadre structurant commun (repères, rituels) à la dynamique de groupe

Pour qui ?

Individuel : pour un enfant en particulier dont on repère certains besoins ou préconisé par un thérapeute (orthophoniste)

Groupe : pour donner des repères communs à un groupe d'enfants (crèches, AMAT, péri, école, etc.)

Points de vigilances

- Veiller à ce que l'outil soit **cohérent, adapté, fonctionnel** au quotidien (3 phases : réflexion, fabrication, utilisation et appropriation, évaluation-évolution) - -
- **Conserver une oralisation**, se mettre à hauteur de l'enfant, le toucher si besoin pour attirer son attention, utiliser des phrases sobres,...

COMMENT ADAPTER L'ACCUEIL DE L'ENFANT AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE ?

Communication : outils et supports



COMMENT ADAPTER L'ACCUEIL DE L'ENFANT AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE ?

Communication : outils et supports



MENU DU JOUR

L'entrée :

SOUPE

Repas :

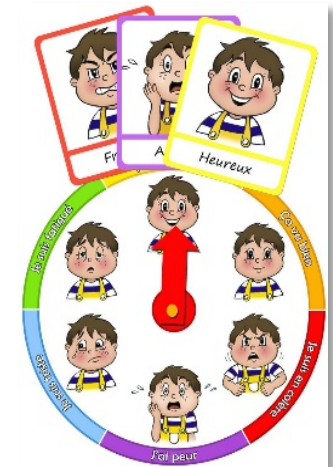
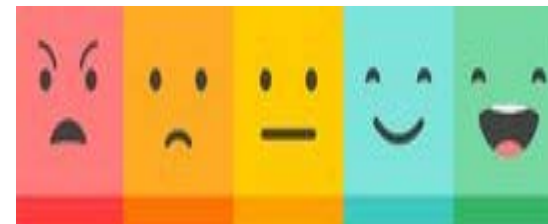
SALADE

POISSON

STEAK FRYCOT

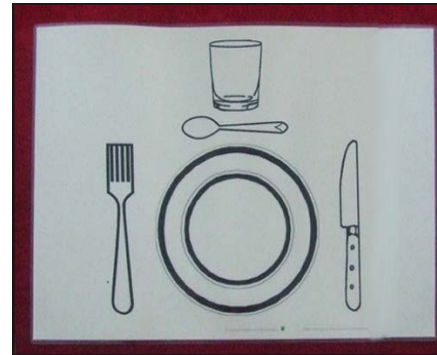
Dessert :

SALADE DE FRUITS



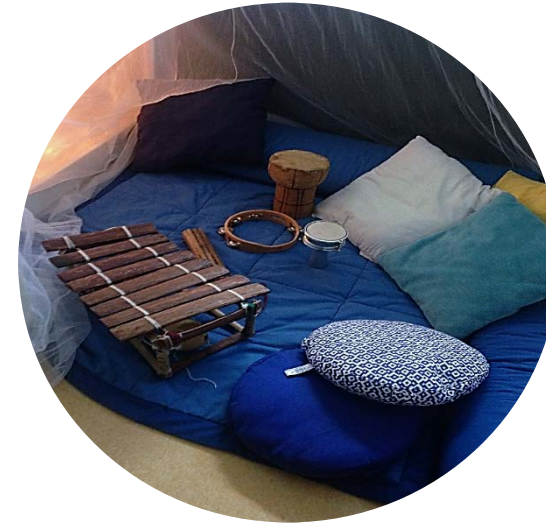
COMMENT ADAPTER L'ACCUEIL DE L'ENFANT AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE ?

Aménagements



COMMENT ADAPTER L'ACCUEIL DE L'ENFANT AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE ?

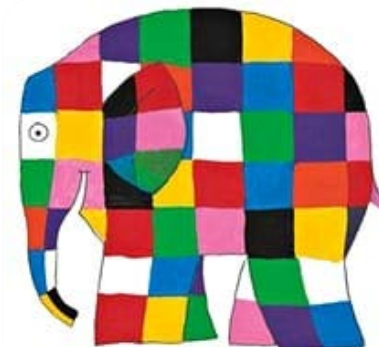
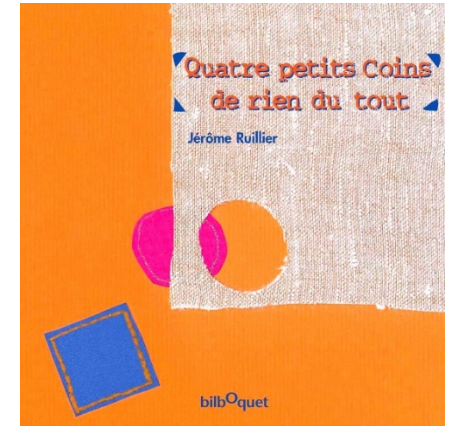
Activités sensorielles



COMMENT ADAPTER L'ACCUEIL DE L'ENFANT AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE ?

Activités d'éveil

- Proposer des activités adaptées à ses capacités, ses besoins et ses centres d'intérêts tout en privilégiant la notion de plaisir.
- **Aménager l'activité** : espace, supports, temps, dynamique du groupe.
- Toutes les activités peuvent être adaptables et intéressantes. Les stimulations multi-sensorielles sont particulièrement adaptées.



COORDONNES DES EDUCATRICES REFERENTES

Secteur Eurométropole	Mélina DUREY ☎ : 07.76.17.69.82 @ : melina.durey@aapei-strasbourg.fr Solène PARISOT ☎ : 06.29.91.20.97 @ : solene.parisot@aapei-strasbourg.fr
Secteur NORD	Caroline TRAUTMANN ☎ : 06.25.44.55.90 @ : caroline.trautmann@aapei-strasbourg.fr
Secteur OUEST	Caroline ARNOUX ☎ : 06.25.44.55.72 @ : caroline.arnoux@aapei-strasbourg.fr
Secteur SUD	Marie-Hélène METZ ☎ : 06.25.44.55.74 @ : marie-helene.metz@aapei-strasbourg.fr